

Marigny Initiatives

Le journal municipal de la commune de Marigny-Le-Lozon

ETE 2016



SPECIAL

ASSOCIATIONS



visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com



Le mot du Maire...

La saison estivale arrive à grands pas à Marigny-le-Lozon et c'est pour moi l'occasion de souligner le travail de qualité réalisé par l'ensemble de nos associations.

L'équipe dynamique du comité des fêtes nous prépare une fête Saint-Pierre encore animée et réjouissante...

Marigny Je T'aime vous emmène vous balader sur nos beaux sentiers de randonnée et apporte de la gaieté à la commune au travers de son fleurissement...

Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de venir découvrir leur offre variée de lecture. L'informatisation récente leur permet d'être encore plus efficaces et disponibles....n'hésitez pas à pousser la porte...

Une nouvelle association va voir prochainement le jour : « au 120 ». Elle sera gérée par M Patrice Boucher et permettra aux jeunes et moins jeunes de réaliser des arrangements musicaux.

D'autres associations proposent des activités pour vous et vos enfants pour la rentrée : le tennis, le football, l'école de musique etc...

L'aménagement de la salle multisports sous le restaurant scolaire se précise et l'appel d'offres devrait être lancé fin juin. Cette salle accueillera la gymnastique, la danse, le judo et le yoga qui pourront se pratiquer dans de meilleures conditions qu'actuellement.

Le dynamisme et la richesse de notre tissu associatif est indéniable pour notre commune. S'il m'est impossible de vous les citer toutes (environ 60 marignaises 3 lozonnaises), je ne demeure pas moins conscient de cette valeur ajoutée.

Je vous souhaite à tous un très bel été

Fabrice Lemazurier.



Dans ce numéro

Edito du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 5
Infos pratiques	6
Passé récent	7
Vie associative	8 à 22
Vie locale	23

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

Les membres du conseil municipal :

LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, LECOURTOIS Nicole, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic.

Séance du 12 AVRIL 2016

Absents excusés : BESSON Huguette, TURGIS Pierre, BISSON Caroline, Cédric DOLOUE et David HEUVET

Absents : Nicole LECOURTOIS, Stéphane HELAINE et Stéphane LE BIHAN.

AMENAGEMENT DE LA SALLE MULTISPORTS SOUS LE RESTAURANT SCOLAIRE :

mission architecturale

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient l'offre de Madame Florence LEROUXEL, architecte, pour un montant de 24 000 € pour la mission architecturale relative à la réalisation d'une salle multisport sous le restaurant scolaire.

missions SPS et contrôle technique

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal retient :

- l'offre de BUREAU VERITAS pour un montant de 4 080.00 € HT pour la mission de contrôle technique relative à la réalisation d'une salle multisports sous le restaurant scolaire.

- ♦ l'offre de VERITAS pour un montant de 1 830.00 € HT € pour la mission de coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, relative à la réalisation d'une salle multisports sous le restaurant scolaire.

ACQUISITION DES PARCELLES AC 118 119 117 123 et 124

Les Pompes Funèbres Isabelle Renaud envisagent de céder à la commune les parcelles AC 118 119 117 123 et 124 pour une surface de 820 m².

Le conseil, Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à accepter l'offre de vente des Pompes Funèbres Isabelle Renaud pour un montant de 16 400 € (820 m² X 20€) et à signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition.

SUBVENTION AU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) mis en place dans le département de la Manche apporte une réponse adaptée aux familles qui éprouvent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement.

Il est demandé que l'engagement financier des collectivités et partenaires soit poursuivi en 2016 sur les mêmes modalités que les années précédentes sur la base de 0.70 € par habitant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide d'adhérer au Fonds de Solidarité pour le Logement, la participation financière étant de 1 577.80 € (2 254 population totale X 0.70€).

FIXATION DU TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2016-2017

Il est proposé au conseil municipal de revaloriser le tarif du repas pris au restaurant scolaire de la manière suivante à compter de la rentrée scolaire 2016-2017 :

	TARIF pour les parents résident à MARIGNY-LE-LOZON	TARIF pour les parents résident HORS MARIGNY-LE-LOZON
Repas pris toute l'année, toute la semaine :	3.61 €	3.91 €
Repas pris toute l'année 1, 2 ou 3 fois par semaine :	3.91 €	4.11 €
Repas pris de façon exceptionnelle :	4.61 €	4.61 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte les nouvelles modalités tarifaires relatives au prix du repas pris au restaurant scolaire à compter de la rentrée 2016-2017.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal fixe les tarifs dans les cimetières de Marigny-le-Lozon de la manière suivante :

Cimetière de Marigny :

- Concession cinquantenaire : 225 €
- Concession trentenaire : 100 €
- Enfants jusqu'au 10 ans : gratuit sur emplacement réservé
- Columbarium fourniture de case : 700 €
- Columbarium concession 15 ans : 40 €
- Columbarium concession 30 ans : 60 €
- Jardin du souvenir plaque gravée : 90 €

Cimetière de Lozon :

- Concession perpétuelle : 100 €

Maintien de la répartition du produit des concessions du cimetière à savoir :

2/3 pour la commune, 1/3 pour le CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

Portes-ouvertes à l'école Julien Bodin : les 22 avril 2016 et 10 juin 2016 de 17h à 19h des portes-ouvertes sont organisées à l'école Julien Bodin. Il sera possible pour les nouveaux parents de visiter d'une part l'école et d'autre part le restaurant scolaire.

Panneau de basket : suite à la demande de jeunes du territoire Monsieur Noël Montagne propose d'installer un panneau de basket près des cours de tennis. Un règlement d'utilisation sera affiché afin de ne pas gêner les matchs officiels de tennis.

Séance du 10 MAI 2016

ARRETE PREFECTORAL FIXANT LE PERIMETRE DU NOUVEL ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Par courrier en date du 4 avril 2016, Monsieur le Préfet demande à l'organe délibérant de se prononcer sur l'arrêté de périmètre du nouvel établissement public à coopération intercommunal élargi suite au projet de fusion au 1^{er} janvier 2017 de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo et la communauté de communes de Canisy.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le périmètre du nouvel établissement public à coopération intercommunal élargi suite au projet de fusion au 1^{er}

janvier 2017 de la communauté d'agglomération Saint-Lô Agglo et la communauté de communes de Canisy.

TRAVAUX A L'EGLISE SAINT-PIERRE DE MARIGNY : demande de subvention au titre du conseil départemental de la Manche

En vue de réaliser des travaux de réfection de la toiture et de vitraux à l'église Saint-Pierre de Marigny, Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par le CAUE de la Manche. Monsieur le Maire demande l'adoption de ce projet et expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de solliciter une demande de subvention auprès du conseil départemental de la Manche

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de réfection de la toiture et de vitraux de l'église Saint-Pierre de Marigny et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès du conseil départemental de la Manche.



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE LA MANCHE

La bibliothèque départementale de la Manche a pour mission d'apporter son concours aux communes et communautés de communes pour le développement de la lecture publique : prêt de documents imprimés, d'outils d'animation, formations...

A cet effet, il est proposé la signature d'une convention de partenariat de niveau B4 avec un objectif de passage au niveau B3 dès que la collectivité sera en mesure de respecter les conditions en terme de surface des locaux, budget d'acquisition des documents, horaires d'ouverture et équipe gestionnaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la bibliothèque départementale de la Manche.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-marigny.com>

QUESTIONS DIVERSES

Projet d'association : Patrice Boucher projette de créer l'association « au 120 » qui aurait pour objectif de mettre à disposition une salle de répétitions musicales. Il sollicite la possibilité d'occuper un local communal disponible. Monsieur le Maire propose de lui mettre à disposition gracieuse l'ancien logement de la Poste.

Calendrier des élus :

Vendredi 13 mai 20h30 : projection privée à Marigny du film de Bernard SIMON « Cobra la percée ».

Vendredi 20 mai 18h : spectacle de cirque à Lozon.

Samedi 11 juin 2016 à 11h salle des fêtes de Lozon : réception en l'honneur de la nomination de M. Gérard Déperiers en tant que Maire-Honoraire.

Séance du 14 JUIN 2016

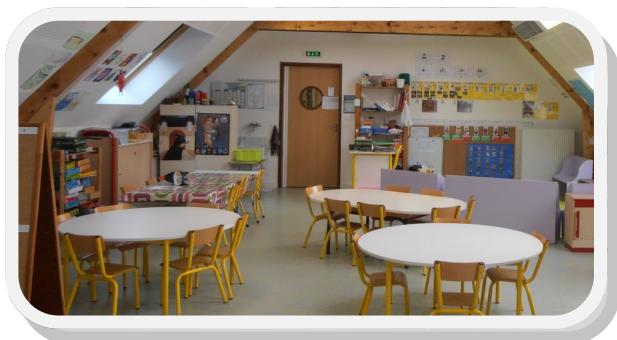
Absents excusés : LECOURTOIS Nicole, LE BIHAN Stéphane, GUESDON Joël et MAUDUIT Ludovic.

MODIFICATION DES HORAIRES A L'ECOLE MATERNELLE JULIEN BODIN.

Monsieur le Maire propose de modifier les horaires de l'après-midi à l'école maternelle Julien Bodin de Marigny afin de permettre de trouver un meilleur équilibre entre les contraintes en matière de ressources humaines et l'intérêt du jeune enfant.

Les horaires actuels des lundis, mardis, jeudis et vendredis sont 14h15-16h30, il est proposé les horaires suivants : 13h30-15h45.

De 15h45 à 16h30 il est prévu une prise en charge des élèves par les ATSEM sous forme de garderie à l'école.



JURES DES ASSISES 2017 : liste préparatoire

Conformément à l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Manche en date du 23 mai 2016, le conseil municipal procède au tirage au sort de six noms à partir de la liste électorale.

NOM Prénom	Adresse	Code postal	Commune
LEPETIT Pierrick	7 rue de Saint-Lô Marigny	50570	Marigny-le-Lozon
MARY Daniel	13 rue du Village Compère - Marigny	50570	Marigny-le-Lozon
LE PAGE Patrick	1 la Croix - Marigny	50570	Marigny-le-Lozon
GUESDON Henriette	22 rue du Mesnil-Amey - Marigny	50570	Marigny-le-Lozon
CONTENTIN Jordane	6 rue de la Landaiserie - Lozon	50570	Marigny-le-Lozon
MARIE Josée	13 Saint-Léger - Marigny	50570	Marigny-le-Lozon

AMENAGEMENT DE VESTIAIRES A LA SALLE DE SPORTS- Marcel Guillard à Marigny : résultat de la consultation.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant l'aménagement d'un vestiaire supplémentaire et de wc accessibles aux personnes à mobilité réduite à la salle de sports- Marcel Guillard - Marigny.

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 27 avril 2016 avec une remise des offres fixée au 27 mai 2016. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

Lot	Entreprise re-tenu	Montant HT €
Lot 1 : ventilation, plomberie, chauffage	LESELLIER CASTRIC	6 399.20
Lot 2 : électricité	LECHEVALLIER-MONTEIL	1 713.32
Lot 3 : menuiseries	LEBOUTEILLER	14 142.67
Lot 4 : carrelage	ASSELIN David	2 683.59
Lot 5 : peinture	POMMIER David	1 429.85
Lot 6 : mobilier	NEVEU BUREAU	4 714.10
Lot 7 : raccordement EU	TP GENET	1 090.00
TOTAL MARCHE		32 172.73

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez tous les comptes-rendus de conseil municipal sur le site internet de la mairie : www.mairie-marigny.com

TRAVAUX DE FINITION DE LA RUE DES ORMES :

Résultat de la consultation.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant les travaux de finition de la voirie des Ormes.

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 03 mai 2016 avec une remise des offres fixée au 31 mai 2016.

La commission d'appel d'offres réunie le 08 juin 2016 pour l'ouverture des plis et le jugement des offres, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, a procédé au classement des offres comme suit :

LOT n°1 (voirie 2^{ème} phase-espaces verts) :

ENTREPRISE	Offre € HT	Note/100	Classement
MASTELLOTTO	99 580.45 €	89.75	7
TP BOUTTE	85 000.91 €	100	1
COLAS	90 494.62 €	95.75	3
EUROVIA	88 244.08 €	97.43	2
EIFFAGE TP	92 334.78 €	91.94	5
LEHODEY TP	88 657.70 €	93.11	4
LAISNEY TP	86 714.04 €	90.62	6

LOT n°2 (éclairage public) :

ENTREPRISE	Offre € HT	Note/100	Classement
STEPELEC	24 696.00 €	74.99	3
SORAPEL	17 990.00 €	95	1
ALLEZ	23 943.00 €	75.60	2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser cette opération et autorise Monsieur le Maire à signer :

- le marché LOT n°1 (voirie 2^{ème} phase-espaces verts) pour un montant de 85 000.91 € HT avec l'entreprise TP BOUTTE

- le marché LOT n°2 (éclairage public) pour un montant de 17 990.00 € HT avec l'entreprise SORAPEL.

LOTISSEMENT LES ORMES 19 : constitution d'une caution pour dégradation de voirie.

Monsieur le Maire expose qu'afin de responsabiliser les futurs acquéreurs du lotissement des Ormes 19, il conviendrait d'instituer une caution avant tout démarrage des travaux par leurs soins. Si aucun désordre n'est constaté, la caution serait restituée.

Monsieur le Maire propose de fixer la caution pour garantir la commune de toute dégradation, à la somme de 700 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'approuver la demande de constitution d'une caution d'un montant de 700 €, pour couvrir les désordres occasionnés par les acquéreurs des lots du lotissement des Ormes 19 lors de leurs travaux de construction ou autre.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN MONNET : demande de subvention exceptionnelle

Par courrier en date du 16 mai 2016, le président de l'association sportive du collège Jean Monnet sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour les championnats de France VTT. Il est à noter que l'équipe de collégiens a obtenu le titre de vice-champion de France.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 € au profit de l'association sportive du collège Jean Monnet.

Questions diverses

- 22 juin 18h : salle des fêtes place Westport réunion d'information à l'attention des parents d'élèves sur l'école Julien Bodin organisée par Mme FAUVEL.

- 05 juillet 20h30 : prochaine réunion du conseil municipal.

- M. Bourbey, membre de la commission des « ordures ménagères » à SAINT-LO-AGGLO, expose aux conseillers municipaux les réflexions en cours sur la future organisation du service de collecte.

INFOS PRATIQUES

Démarches pour un certificat d'immatriculation d'un véhicule ou pour un permis de conduire.

Depuis le 16 juin 2016 :



-L'accueil pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules à la préfecture de la Manche est assuré sur rendez vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30. Pour ce qui concerne les démarches liées à l'échange d'un permis étranger, l'accueil est assuré sur rendez-vous les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 (Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur le site internet de la préfecture « manche.gouv.fr »)

- Pour les permis de conduire (hors échange des permis étrangers) les guichets sont ouverts sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

- Les démarches liées à l'immatriculation d'un véhicule (changement de propriétaire, changement de domicile, enregistrement d'une cession...) peuvent également être faites par voie postale, auprès d'un professionnel automobile habilité, par le biais du site « mon.service-public.fr » ou par dépôt express dans le hall d'accueil de la préfecture.

Entretien des pieds de mur et talus attenants à votre habitation ou commerce.

Les conseils du service des espaces verts de la Mairie :

« Pour l'utilisateur, le désherbant n'est pas la seule alternative : un pied de mur balayé voire brossé régulièrement se verra moins colonisé par les mauvaises herbes.



Un vieux couteau pointu permet de déraciner les plantes ou de les couper pour les racines trop longues. Cette opération réalisée 4 à 6 fois par an apportera un résultat satisfaisant.

Concernant le talus enherbé, il peut être fauché 3 à 4 fois par an, avant la mise en graines des plantes (Avril, Juin, Septembre). Un talus désherbé chimiquement ne retient plus la terre (phénomène d'érosion) et n'est plus colonisé que par les mauvaises herbes. »



Horaires d'été des secrétariats de mairie

A Marigny ouverture de 9h à 12h du 25 juillet au 19 août.

A Lozon, fermeture du 1er au 19 août.

Nouveau praticien à la maison médicale

Depuis le mois de mai, M. LONGUET, sophrologue s'est installé à la maison médicale.



PASSE RECENT

Départ en retraite de Pascal NICOLLE



Après 24 ans passés aux services techniques de la mairie de Marigny, Pascal Nicolle est parti à la retraite le 1er mai 2016. L'évènement a été fêté le 29 avril en présence de sa famille, ses collègues et de quelques élus.

Il va pouvoir se consacrer entièrement à sa passion : les chevaux et l'attelage.

Nous lui souhaitons une belle retraite...

Départ de Louis VILQUIN



La retraite a sonné pour le sergent Louis VILQUIN après 21 ans de service en tant que pompier au centre de secours .

Lors de la cérémonie organisée pour son départ, Louis a été élevé au grade d'adjudant honoraire.

Louis fait parti de ces bénévoles très actifs sur qui l'on peut toujours compter.

Gérard DEPERIERS, Maire honoraire



Samedi 11 juin, à la salle des fêtes de Lozon, Gérard Depériers a été nommé maire honoraire. La cérémonie s'est déroulée en présence d'élus, anciens et actuels , ainsi que de nombreux lozonnais. Gérard a été élu adjoint en mars 1989 et maire en juin 1995 durant trois mandats jusqu'en mars 2014.

A l'issue des différents discours d'hommage, le verre de l'amitié a clôturé la matinée.

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE LAIQUE MARIGNY

rue du 8 mai 50 570 MARIGNY

L'Amicale Laïque MARIGNY, c'est bien-sûr le HANDBALL mais aussi deux autres sections : la gymnastique volontaire et le badminton.

Président de l'amicale laïque : M DEGUETTE Alain

AL MARIGNY HANDBALL

CATEGORIE D'AGE 2016 /2017

Hommes 1999 et avant

Femmes 1999 et avant

Moins de 19 ans Femmes et Hommes 1999 2000 2001

Moins de 17 ans Femmes et Hommes 2000 2001 2002

Moins de 16 ans Femmes et Hommes 2001 2002

Moins de 15 ans Femmes et Hommes 2002 2003

Moins de 13 ans Femmes et Hommes 2004 2005

Moins de 11 ans Femmes et Hommes 2006 2007

Moins de 9 ans Femmes et Hommes 2008 2009

École de Handball 2010 et après

HORAIRES d'entraînement saison 2016/2017

Reprise en fonction des catégories et des encadrants.
(Pas disponible à l'heure où nous vous communiquons ce document. Il sera disponible
Sur le blog : <http://almhb.blog4ever.com/>)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

almarignyhb@hotmail.fr

PIEDAGNEL Francis 02 33 55 73 74 /06.07.25.78.01

DUBOSQ Sammy 02 50 48 90 25/02.33.55.19.83

06 07 25 78 01 ou 02 33 55 19 83

INFO REGLEMENT:

Possibilité de règlements en plusieurs fois
Carte Spot 50 - Cart'@too - Kiosk-Agglomération
Chèques Vacances et Coupons Sports



CIRQUE

École de cirque Les Saltimbres :

Atelier d'initiation aux arts du Cirque. Le lundi de 15h à 16h30 et le mardi de 15h à 16h30 à la salle des fêtes de Marigny.

Découverte et apprentissage ludique et collectif de différentes techniques de cirque : jonglerie, acrobatie, équilibre sur objets et expression.

Plus d'infos : <http://lessaltimbres.com/ecole-de-cirque-de-loisirs/>



VIE ASSOCIATIVE

DANSE

Familles Rurales propose des cours de danse aux enfants à partir de 4 ans :

DANSE CLASSIQUE :

Le mardi

- ◆ 17-18h : éveil (4-5 ans)
- ◆ 18h-19h : classique 1
- ◆ 19h-20h : classique 2 (pointes)

MODERN'JAZZ :

- ◆ Le mardi 20h : jazz 2, intermédiaire
- ◆ Le mercredi 18h40 : jazz 1, débutant
- ◆ Le mercredi 19h40 : jazz 3 / ados

BODY HARMONY (femmes) : gym, zumba, cardio

- ◆ Le mardi : 21h-22h

DANSE ORIENTALE (ados / adultes) :

- ◆ Le mercredi soir 21h30-22h30



Les cours ont lieu à MARIGNY, salle du Jardin Pillard, dispensés par Mmes Marie-Line Blanchard et Angélique Lecordier-Blanchard, diplômées d'état.

TARIFS :

enfant/ado/adulte : 100€ l'année
une adhésion par famille à « Familles Rurales »

RENSEIGNEMENTS :

Familles Rurales : 02 33 05 49 08
ou au 02.33.57.18.26

mail : marigny.danse@yahoo.fr

Sur Facebook : [Marigny.danse](https://www.facebook.com/Marigny.danse)

Les inscriptions auront lieu lors de la journée des associations le samedi 3 septembre.

LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales est ouverte pour toutes demandes, renseignements, inscriptions aux différentes activités proposées le mardi de 17h30 à 18h30 au bureau de l'association familles rurales 1 rue du 8 mai 1945 MARIGNY Tél : 02.33.05.49.08

VIE ASSOCIATIVE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DES RETRAITES G.V.3.

La gymnastique volontaire est une activité physique adaptée à tous, femmes en grande majorité, mais les hommes ont leur place.

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu **le mardi après-midi de 14h à 15h.**

Il n'y a pas d'âge limite pour pratiquer cette activité et ainsi garder sa forme et sa souplesse.

Les cours reprendront le 6 septembre à 14h, les deux premiers cours sont gratuits.

Venez nombreux, l'ambiance est très agréable et sympathique.

Renseignements :

Mme Nicole LESOUÉF

02.33.55.14.69

Mme Odile QUETEL

02.33.05.27.82



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La section gymnastique volontaire de l'Amicale Laïque de Marigny vous propose de participer à la gymnastique volontaire qui est une activité physique adaptée à tous, femmes en grande majorité, mais pourquoi pas les hommes !!!

Les cours sont assurés par un professeur diplômé d'état et ont lieu **le jeudi soir à la salle des sports de 20h30 à 21h30** (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour garder la forme, il faut bouger nous dit-on !!! Alors venez nous rejoindre, l'ambiance y est fort sympathique.

Les cours reprendront le jeudi 15 septembre et les deux premiers sont gratuits. Inscriptions sur place.

CONTACTS : Mme LEROY Danielle : 02.33.55.17.09 Mme LEPOITEVIN Micheline : 02.33.57.18.41

VIE ASSOCIATIVE

GAULE MARIGNAISE

PECHE A LA RIVIERE

Le prix des cartes est inchangé pour pêcher dans tout le département il vous en coûtera :

Adultes : 74 € Moins de 18 ans : 20 €
Moins de 12 ans : 6 € Femmes : 32 €

A la journée : 12 € 7 jours consécutifs : 32 €
Pour pêcher dans 91 départements : 95 €

PECHE A L'ETANG

Ouverture de la pêche à l'étang jusqu'au 18 septembre.

Les prochains lâchers auront lieu le 18 juin et le 3 septembre.

Il faudra ajouter 25 € pour les adultes et 13 € pour les moins de 18 ans à votre carte de pêche rivière pour pêcher à l'étang.

Dépositaires de cartes de pêche :

Bar des sportifs PMU de Marigny
Café CADEL Les Champs de Losque
Café épicerie Le Lorey
Magasin vert Saint Gilles
Bar de l'esplanade Saint Gilles
Bar Au Bon Accueil Hébécrevon
Bar des Sportifs Lozon

Ateliers pêche nature (initiation à la pêche)

Contactez le président Gérard LE COLLONNIER
Tél : 02.33.71.55.08

Renseignements :

www.peche-manche.com

Cartes : www.cartedepeche.fr



Lâcher de truites à l'étang.

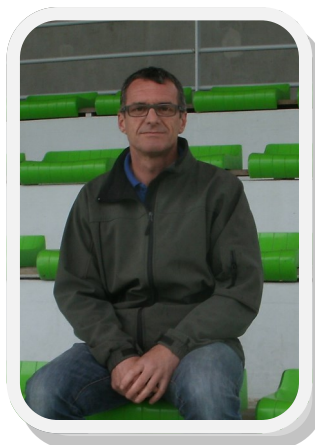
GRJS OSIER



Pratique du foot pour les 6-18 ans.

Les jeunes filles et garçons nés de 2000 à 2011 qui veulent pratiquer le football à la rentrée de septembre, peuvent s'inscrire en appelant le 06.82.28.80.58 ou 02.33.07.71.36 et par mail grjs@orange.fr

FOOT ETOILE SPORTIVE MARIGNY-LOZON-MESNIL-VIGOT



Depuis le 20 juin 2016 M. Franck RABASSE est le nouveau président de l'association.

Contact :
02.33.55.85.11

Site :
esmlmv-marigny.fr

Equipe des U 11 à la finale départementale.

VIE ASSOCIATIVE

JUDO Qu'est-ce que le JUDO ?

" L'UNESCO a déclaré le Judo comme meilleur sport initial pour former des enfants et des jeunes de 4 à 21 ans."

Avantages pour le développement de l'enfant :

L'enfant, par une pratique assidue du Judo, développe sa force, sa rapidité, sa souplesse, sa coordination, ses réflexes, sa concentration, son équilibre, sa résistance, sa personnalité, la confiance en soi et la connaissance de son propre corps. En raison des situations qui changent constamment, dans la pratique du Judo, l'enfant est obligé de stimuler sa « réflexion tactique ». Le Judo n'encourage pas l'agressivité ; à travers sa relation avec ses camarades, l'enfant apprend à coopérer, à respecter et à développer la maîtrise de soi.

Le Judo se pratique sans coups et sans coups de pied dans sa phase initiale, ce qui est plus sûr pour les enfants quand ils commencent la pratique d'un art martial.

Même s'il s'agit d'un art martial à l'origine, le Judo transmet dans sa pratique une certaine culture et des traditions comme le respect, la discipline, l'équilibre émotionnel, et il introduit bien d'autres valeurs dans les habitudes quotidiennes des enfants.

Informations utiles sur le Judo :

C'est un sport scolaire, avec tout ce que cela représente en termes de valeurs éducatives. C'est un sport olympique. C'est une matière obligatoire pour les étudiants de l'INEF. C'est un sport dont la pratique est reconnue par l'UNESCO comme la plus recommandable pour les enfants de plus de 4 ans.

"L'UNESCO a déclaré le Judo comme meilleur sport initial pour former des enfants et des jeunes de 4 à 21 ans et il recommande de le mettre en place dans toutes les écoles."



Où ? Pour qui ? Horaires ? Tarifs ?

Les cours se font à la salle Jardin Pillard

- ◆ Eveil-Judo (2001-2012) le jeudi de 17h15 à 18h15 : 100 €
- ◆ Mini-Poussin(e)s (2009-2010) le jeudi de 17h15 à 18h15 : 120 €
- ◆ Poussin(e)s (2007-2008) le jeudi de 18h15 à 19h15 : 130 €
- ◆ Benjamin(e)s (2005-2006) le jeudi de 18h15 à 19h15 : 130 €
- ◆ Né(e)s en 2004 et avant : activité Zen et en Forme (cardio, renforcement musculaire et étirements) le jeudi de 19h15 à 20h15 : 100 €

Les inscriptions se feront le samedi 27 août et le samedi 03 septembre.

Reprise des cours le lundi 05 septembre

Les plus :

- possibilité de prendre en charge les enfants à la sortie de l'école (Julien BODIN et/ou Notre-Dame) avec une autorisation parentale.
- possibilité de faire d'autres séances sur Hébécrevon (mardi soir) ou Saint-Lô (tous les jours)
- cours maintenus et stages pendant les vacances (Saint-Lô) sauf durant les vacances de Noël
- avantages financiers (réduction Famille, cartes de réductions)

VIE ASSOCIATIVE

MINIFLOTTE-50



L'année 2016, comme chaque année est assez chargée, nous avons débuté la saison par une exposition à Villers-sur-mer les 20 et 21 février, puis à Donville-les-bains lors du week-end de Pâques, puis la braderie du 1^{er} mai, mais le plus important pour cette année, ce fut l'organisation des 48^{èmes} championnats de France des maquettes navigantes sur le plan d'eau de Marigny, les 5, 6, 7 et 8 mai 2016. Ce fut une grosse préparation et tout le monde s'y est mis, même les jeunes, qui furent exemplaires, ce qui devient rare de nos jours.

Le mois de mai 2016, le club fête son 15^{ème} anniversaire, créé officiellement le 1^{er} mai 2001 et confirmé par M Yves Lemazurier, maire de Marigny à l'époque, le club a donc 15 ans, c'est aussi la fête tous les 5 ans, puisqu'en 2006 pour le 5^{ème} anniversaire, le club organisait le championnat de France, puis en 2011 second championnat pour le 10^{ème} anniversaire, et à chaque fois le même succès pour les participants venus de toute la France, mais aussi des membres du club qui restent au top niveau, l'année 2016 le confirmant.

Sur les 10 catégories de l'épreuve, le club engrange : 5 titres de champion de France, 3 seconde place et quatre 3^{ème} place. De plus le club confirme sa place en équipe de France, en confirmant 7 membres sélectionnés en équipe de France pour les CM de 2017 qui auront lieu en Pologne.

Avec 15 années d'existence le club confirme donc sa sélection aux divers championnats du monde, maquettes navigantes et maquettes statiques, ces championnats ayant lieu en alternance tous les deux ans, cette année il s'agira des championnats maquettes statiques qui auront lieu en Russie à Kaliningrad du 4 au 11 septembre, deux membres du club seront présents au sein d'une toute petite équipe de trois personnes.

Mais la saison continue en attendant ces déplacements, le samedi 21 mai en soirée au Lorey au lieudit Campcerveux, navigation sur l'étang en nocturne, puis les 25 et 26 juin, exposition aux fêtes de la Vire de Saint Lo, en août, participation aux fêtes de l'eau à Carentan, les 17 et 18 septembre au château de Canisy dans le cadre des journées du patrimoine, enfin les 8 et 9 octobre, à Honfleur au grenier à sel.



En cette année 2016, le club est fort de 24 adhérents très motivés, l'activité à lieu tout le mercredi après-midi au local situé route de Quibou (principalement les jeunes), mais également le samedi après-midi, jeunes et adultes, sauf les jours de manifestations extérieures.

Rappel important ; la navigation sur l'étang de Marigny est réglementée de mars à septembre, elle reste libre du 20 septembre au 28 février, mais réservée uniquement aux membres du club, titulaires d'une licence à jour. Des entraînements ont lieu également par beau temps sur des plans d'eau annexes.

Pratique, n'hésitez pas à visiter le site du club sur ; www.miniflotte-50-monsite.com et pourquoi pas nous rendre visite à l'atelier communal, route de Quibou.

Contact, au 06 77 71 50 52

VIE ASSOCIATIVE

YOGA D'EMERGENCES

Une pratique sportive et épanouissante

La rentrée 2016/2017 verra la continuité des cours animés par Padma.

Les participants pourront profiter d'une nouvelle salle multisports dès que la commune aura fini de l'aménager sous la cantine. Deux cours seront maintenus le lundi aux mêmes tarifs que les deux années précédentes:

le premier de 17h à 18h30

le deuxième recule de 15 minutes, de 18h45 à 20h15.



La meilleure façon de découvrir cette technique de bien-être est de participer à des cours à titre d'essai (possibilité de 3 cours à 10€ chacun).

Il n'est pas indispensable d'être souple et sportif pour pratiquer le Yoga. Chacun peut apprendre à « apprivoiser son corps » pour atténuer les interrogations et les angoisses surtout dans le contexte anxieux de l'actualité.

Les techniques posturales, respiratoires et de concentration préparent le chemin vers le bien-être. Les cours de Padma se sont enrichis au fil des années de recherches et de pratiques variées, pour aider chacun dans son développement personnel et la con-

naissance de soi.

Rien de tel que les stages d'une journée, pour approfondir ou découvrir la pratique. Ceux qui ont lieu au cours de cette saison, étaient complets et les stagiaires comblés.

Que votre été soit joyeux !

Rendez-vous à la prochaine fête des associations ou contactez-nous : info@yogapresence.org
téléphone : 02 33 45 10 10

Association Emergences (agrément « Jeunesse Education Populaire »), La Morellerie, 50200 Ancteville.

TENNIS AS DES CŒURS



Les inscriptions pour la rentrée auront lieu le samedi 2 juillet de 10h à 14h au club house.

1ère raquette offerte à tout nouveau licencié.

Renseignements au 06.87.91.66.02
stephanieduduit@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JULIEN BODIN



Depuis plusieurs années, l'APE de l'école Julien Bodin œuvre pour financer chaque année plusieurs événements permettant aux élèves, y compris ceux de maternelle, de bénéficier de sorties pédagogiques, d'un spectacle, ou encore de classes de découverte.

En effet, ce n'est pas moins de 10 manifestations qui ont eût lieu cette année, matinées croissants, marché de Noël, vente de sapins, galette des rois, la grande dictée, carnaval, journée de la randonnée, apéro concert, soirée grillade.



Gagnants de la grande dictée...

C'est avec les 28 membres constituant l'équipe et en étroite collaboration avec l'école et l'équipe enseignante que l'association travaille toujours afin d'innover et d'offrir des manifestations de qualité.

Le bureau :

Président : Cédric Doloue

Vice président : Baptiste Lelong

Trésorière : Mick Burnouf

Secrétaire : Agnès Legrand

Secrétaire adjointe : Sabrina Guerlin

C'est d'ailleurs chaleureusement que l'ensemble des membres remercie les parents qui ont répondu présent cette année à chaque manifestation.



Opération croissants...

L'association va connaître quelques départs de membres actifs cette année. C'est pour cela que nous invitons tous parents d'élèves volontaires à venir nous rejoindre afin de mener à bien les futures manifestations.



Journée sport en famille...

Retrouvez nos actualités sur internet :

<http://ecole-elementaire-marigny.etab.ac-caen.fr>

VIE ASSOCIATIVE

CENTRE DE LOISIRS DE FAMILLES RURALES « La Ruche »

Cette année, la « Ruche » de Marigny ouvrira ses portes du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août 2016 au pôle enfance.

Retenez dès à présent ces dates pour les inscriptions :

Mardi 21 et 28 juin de 16h à 18h30

Samedi 25 juin de 10h à 12h

Dans les locaux de l'ancienne communauté de communes, 1 rue du 8 mai 1945.



Comme toujours, des activités par thèmes seront proposées et une sortie par semaine.

2 mini-camps sont déjà retenus « attention le nombre de places est limité »

- un camp « cirque » à Pirou pour les 6-8 ans du 11 au 15 juillet
- Un camp « sport nature » à Pirou pour les 9-13 ans du 18 au 22 juillet

Renseignements :

Thérèse LEBOULLANGER au 02.33.55.34.33

France MARTIN au 02.33.05.25.50

ATELIER DESSIN

A la rentrée 2015, l'association Famille Rurales a repris l'atelier dessin pour tout âge, les mercredis de 17h00 à 18h30.

8 enfants participent à ces cours sous la houlette de Nicole PESEZ.

Renseignements et inscriptions :

Niole PESEZ 02.33.56.53.03

PATCHWORK

En 2016, 9 « quilteuses » sont inscrites à l'atelier. Elles se donnent rendez-vous 2 mardis par mois de 13h30 à 16h30 dans une petite salle à Marigny-Le-Lozon, pour confectionner chacun à son rythme toutes sortes d'objets à base de morceaux de tissus cousus. Elles ont offert, au cours de l'année, un tapis de sol pour les enfants de la crèche.

Renseignements et inscriptions :

Anne-Marie DAOUT au 02.33.56.84.29



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES OISEAUX DE LA MANCHE

L'association "Les Amis des Oiseaux de la Manche" rassemble des éleveurs et amis des oiseaux qu'ils soient du département ou d'ailleurs. Son but est de favoriser les échanges entre ses membres afin d'améliorer les connaissances de chacun sur l'élevage et la reproduction d'espèces nées en cages ou volières. Elle fournit aux éleveurs la possibilité de commander des bagues assurant une traçabilité des oiseaux nés dans leurs élevages. En organisant des Expositions et des bourses, l'association permet aux visiteurs de voir la diversité des oiseaux élevés, et de partager conseils et expériences avec les éleveurs présents.

Cette année nous avons organisé le 14 février, salle du jardin pillard une bourse aux oiseaux regroupant une vingtaine d'éleveurs présentant des canaris, mandarins, autres petits exotiques becs droits et de nombreuses variétés de perruches de toutes tailles et couleurs.

Le 4 Septembre nous serons heureux de vous accueillir lors d'une nouvelle bourse salle des fêtes (entrée gratuite pour les visiteurs).

Du 11 au 13 Novembre, nous serons aussi présents Au Mesnil Raoul pour une exposition qui regroupera, nous l'espérons, plus de 300 oiseaux présentés dans un décor floral.



Pour tout renseignements sur l'association :

Tél. 06 83 31 00 89 ou mail. Assoaom50@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE

Le club accueille toutes les personnes à partir de 60 ans. Les inscriptions se font en janvier. La cotisation est de 15 € pour 2016. Le local, rue des Alleux, ouvre ses portes tous les jeudis à 14 heures pour différents jeux de société. Tous les 15 jours, a lieu une randonnée au départ de la rue des Alleux.

Les autres manifestations : repas, goûters, lotos et concours de belote se déroulent à la salle des fêtes de Marigny. Le club organise aussi dans l'année deux sorties d'une journée et un voyage d'une semaine suivant la demande.



Pour tout renseignement s'adresser à :

La Présidente, Mme MAUGER :

02. 33. 55. 18. 13

Le secrétaire, M. RABASSE :

02.33.05.24.21

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes c'est qui... c'est quoi...



C'est une équipe dynamique de femmes et d'hommes, tous bénévoles, salariés ou retraités, donnant du mieux que possible, un peu ou beaucoup de leur temps libre avec pour volonté d'animer et de divertir leur commune dans une ambiance conviviale.

Président : Ludovic MAUDUIT
Vice président: Eric MARIE
Secrétaire : Ludivine COLLIBEAUX
Secrétaire adjointe: Laetitia MAUDUIT
Trésorier : Georges LEPLATOIS
Trésorier adjoint : Jean CULERON



Outre le bureau qui est composé de 6 personnes, l'association comporte quelques bénévoles qui assurent une présence active sur le terrain pendant les différentes manifestations tout au long de l'année :

En mars/avril : Soirée Campagnarde

En Juin : la Saint-Pierre 3 jours

En octobre/ novembre : Loto

En Décembre : pose des illuminations de Noël en partenariat avec l'UCAM (démontage en janvier) ainsi que le repas de la Saint-Sylvestre en fin d'année

Toute l'année le comité des fêtes met en location pour les associations et particuliers :

- des tables (4€) et des bancs (1€)
- 3 barnums pour vos événements,

(deux de 5 m x 6 m et un de 4 m x 6 m, tubes de 50 mm et renforts, toile de 500 g/m²), 75 euros l'unité par tranche de 72 h, (caution 300 euros)



Saint Sylvestre



Repas familial fête Saint Pierre

Si votre emploi du temps vous le permet quelques jours par an, n'hésitez pas à nous rejoindre. Toutes les bonnes volontés et les idées nouvelles sont les bienvenues !!!

Pour tout renseignement s'adresser à
Ludovic MAUDUIT
06.60.79.45.09 ou
president.cdf.marigny@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE MUSIQUE CANISY-MARIGNY

« L'amour de la musique mène toujours à la musique de l'amour (Jacques Prévert) »

« L'école de musique intercantonale Canisy-Marigny » est une association de type 1901 créée en 1989. La structure a pour seul but : « [promouvoir la pratique et l'apprentissage de la musique \(chant et instruments\) en milieu rural](#) ». Son objectif consiste à former les enfants et adultes des secteurs de Canisy et Marigny le Lozon à la pratique musicale en proposant un enseignement de qualité qui peut être apprécié lors des concerts et animations. L'école compte actuellement 181 élèves et huit professeurs qui dispensent des cours de piano, la guitare, la batterie, le saxophone, le violon, la clarinette et la flûte traversière.

Une chorale composée de 70 personnes de 25 à 75 ans fait partie intégrante de l'école. De par son rayonnement, elle recrute toujours et la qualité de ses prestations est appréciée. La chorale a assuré également de nombreuses prestations et l'année scolaire va s'achever par les concerts de fin d'année les 4 juin à Hébécrevon et le 5 juin à Canisy, un concert le 18 juin dans la chapelle du Château Bérigny et une prestation dans l'église Sainte Croix de Saint Lô à l'occasion de la fête de la musique. La chorale adulte se réunit le lundi de 20 heures à 21 heures 30.



Concert du 4 juin 2016.

De nombreuses prestations sont réalisées à l'EPHAD de Marigny le Lozon partenaire de l'école dont la musique fait partie des activités appréciées des aînés. Un partenariat existe également avec la médiathèque de Canisy.

L'éveil musical va prendre une autre dimension avec l'arrivée d'un nouveau professeur à la rentrée de septembre 2016. Ce professeur animera une activité (éveil musical, instrumental, chants, clips) dans le cadre des TAP à l'école maternelle et primaire de Marigny-le-Lozon et Saint Gilles en plus d'assurer cette fonction au sein de l'école.

Les inscriptions pour l'école de musique vont commencer en juin et les cours seront dispensés à Canisy et Marigny-le-Lozon. Les lieux, jours et horaires varient selon l'activité choisie (à voir lors de l'inscription),

D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un minimum de 5 élèves, (se renseigner près de la directrice au 06 63 08 44 34). La formation est assurée par des cours individuels ou collectifs. N'hésitez pas à consulter le site internet : <http://ecolemusique-canisymarigny.jimdo.com>.

L'école de musique possède une boîte aux lettres (ancien bâtiment de la communauté de communes)

L'assemblée générale aura lieu le 9 septembre à 20 heures à la salle des fêtes Place Westport de Marigny le Lozon où les dernières inscriptions seront enregistrées.

Des facilités sont accordées pour le règlement afin que la culture soit accessible à tous (cart'@too Kiosk'Aglo, ancv, ...) ecolemusique.canisymarigny@laposte.net

adresse du site de l'école : <http://ecolemusique-canisymarigny.jimdo.com/>

VIE ASSOCIATIVE

MARIGNY JE T'AIME

PROCHAINES RANDO ESTIVALES



JUIN :

- Mardi 28 « Nocturne » départ 20h00 Mairie Marigny. Pot vers 22h30 à l'étang après 12km et 4km de plus ensuite. Fin vers 23h30 Marigny 12 ou 16km.

JUILLET :

- Mardi 5 « Château en falaise », départ 20h00 école « Marie Ravenel » Agneaux 10km
- Mardi 12 « Hôtel en vallée du Lozon » Marigny-le-Lozon 10 km
- Mardi 19 « Sur les traces de Jean Follain » Canisy 8,5km
- Mardi 26 « Cigognes et chevaux en marais » visite exposition au Château de Montfort Rémilly-sur-Lozon 8km

AOÛT:

- Mardi 2 « chez les Baudrions et les Baudrionnes » Baudre 7,5km
- Mardi 9 « Par t'chi lbout » , départ 20h00 Chambre d'Hôtes chez Micheline à St Léger route de St Lô-Coutances Quibou 7km
- Mardi 16 « chemin de halage » Hébécrevon 8km
- Mardi 23 St Georges Montcocq
- Mardi 31 « ceinture du bourg à la Vallée » Départ 19h00 mairie et retour 21h00 pour une assiette de pays (8€) au local de MJT Réservation Micheline au 02.33.57.18.41 Marigny le Lozon

SEPTEMBRE :

- Mardi 6 « promenade de l'arbre à bois » bilan saison local MJT et pot Marigny-le-Lozon 6km,
- Samedi Une journée découverte: Parc de Haute Bretagne situé en Ille-et-Vilaine

MARIGNY TOURISME

Vous informer, vous conseiller et faire la promotion des activités sur Marigny-Le-Lozon et les communes environnantes est la volonté principale de l'association Marigny Tourisme.



L'association est à votre service tous les jours en juillet et août « sauf le dimanche » de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. Le reste de l'année une permanence est assurée le mercredi matin de 10h00 à 12h30.

Marigny Tourisme Place Westport

Tél : 02.33.55.08.13 Fax : 02.33.55.69.80

mail : contact@si-marigny.fr

Site : www.si-marigny.fr

SOLIDARITE TRANSPORT

C'est un service de transport assuré par des bénévoles pour accompagner toute personne sans moyen de locomotion (non imposable sur le revenu et adhérente à Familles Rurales) dans les déplacements occasionnels : achat de médicaments, démarches administratives, visites aux malades...)

Les chauffeurs bénévoles sur la commune de Marigny-Lozon sont :

Gilbert JAMARD : 02.33.05.38.59

Colette TOSTAIN : 02.33.57.54.31

VIE ASSOCIATIVE

LE FIL D'ARGENT

Le fil d'argent a été créé en 1986 afin de financer le repas annuel des cheveux blancs destiné aux personnes de la commune âgées de plus de 68 ans. L'association réunit une dizaine de membres bénévoles.

Le financement vient exclusivement des deux lotos annuels. Il faut savoir que hors boissons et vaisselle prises en charge par la commune, le repas revient à 3 500 € pour 175 convives.

Contact : Valérie BISSON Tél : 02.33.55.19.15



Bénévoles au repas de 2015.

SECOURS CATHOLIQUE

Créé le 8 Septembre 1946, à l'appel des Evêques de France l'abbé Jean Rodhain fonde le Secours Catholique, afin de venir en aide aux populations meurtries par la guerre, 70 ans plus tard la misère a changé de visage mais n'a pas disparu. En France 8 500 000 personnes dont 3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté, le Secours Catholique est toujours là auprès des plus démunis, il a une double identité à la fois service d'Eglise et organisation d'action sociale, le Secours Catholique est présent au-delà des frontières, le Caritas-France.

PANIER SOLIDAIRE

Ancienne appellation Banque Alimentaire.

Nous servons et accueillons chaque mois 56 familles soit 200 personnes pour nos 12 communes envoyées par les Mairies de chaque commune. Le nombre de bénéficiaires a un peu diminué, certains ont déménagé, d'autres ont remonté la pente, retrouvé un travail ce dont nous nous réjouissons.

Information oblige nous avons cette année fait l'acquisition d'un ordinateur financé, offert par le Crédit Agricole nous remercions ceux qui ont été artisans Pascal, Marc, Mr le Directeur, Mr le Président. Christian Besson, Gérard DUPREY ont été en formation et assurent le fonctionnement.

Depuis la dernière assemblée générale.

Voici la composition du bureau.

Présidente : Madeleine GARDIE Marigny-Le-Lozon,

Vice-présidente : Christiane EUGENE Marigny-Le-

Lozon, Secrétaire : Claudine WOLFF Hébécrevon, Trésorier : Gérard DUPREY Le Lorey.

Distributions : les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois.

Madeleine GARDIE « 1 la Henrie ».

Téléphone : 02-33-55-19-91

Le Secours Catholique dans la Manche c'est 1200 bénévoles répartis dans 65 équipes locales qui œuvrent au quotidien avec et au service des plus pauvres en agissant avec eux dans l'accompagnement, travaille en partenariat avec les services sociaux, associations caritatives ou citoyennes, 1 bénévole mandaté auprès des C.C.A.S (Centre Communal d'Action Social).

Notre équipe sur Marigny-Le-Lozon se compose de 12 personnes 1 à 2 par commune.

Responsable de Marigny Madeleine GARDIE.

Téléphone : 02-33-55-19-91

VIE ASSOCIATIVE

UNION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE MARIGNY (UCAM)

Un peu d'histoire :

L'U.C.A.M est créée en 1985 par M. LESOUQUET Raymond qui fut président pendant 5 ans. Mme DUFAYEL Annick, Mme LEFEVRE et 17 commerçants et artisans adhérents. L'objectif était de créer une quinzième commerciale de fin d'année et une animation telle que la brocante du 1er mai.

Ont suivi comme présidents : Mme DUFAYEL Annick (3 ans), Mme LEFEVRE Jacqueline (3 ans) Mme HURTEL Marylène (4 ans), M. LETELLIER Laurent (2 ans), M. CULERON Jean (7 ans), M. FAUVEL Vincent (2 ans).

Aujourd'hui l'U.C.A.M :

Président : M DUBOSQ Sammy
Trésorière : Mme FOLLIOU Béryl
Trésorière-adjointe : Sandy VIGNAUX
Secrétaire : Mme HOMMET-LELIEVRE Adèle

A ce jour l'U.C.A.M. réalise la brocante du 1er mai et la quinzième commerciale de fin d'année.

Contact : 1 rue Auguste Eudeline

www.uca-marigny.fr contact@uca-marigny.fr



Braderie 2016

LE TELETHON

A Carantilly, le Téléthon 2015, sous la bannière de Familles Rurales a connu son succès habituel.



Crêpes, saucisses et grillades ont satisfait de nombreux convives. Ce sont 666 € qui ont été versés au collecteur de fonds de l'ex-canton de Marigny. Rendez-vous est pris pour décembre 2016.

FETES DES ASSOCIATIONS

Pour plus de renseignements sur les associations, rendez-vous



à la Fête des Associations

LE SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016

**Au Pôle Enfance
de Marigny-Le-Lozon**

De 9h30 à 14h30

Zoom sur un de nos commerçants



Depuis début avril, les anciens locaux de la Caisse d'Épargne ont été repris. En effet, Béryl Folliot a ouvert une agence immobilière. Béryl est déjà bien connue des Marignais car elle dirigeait Marigny immobilier depuis 2013. Originnaire du canton, elle connaît parfaitement le secteur et apporte un service de qualité. Elle propose de nombreux biens à la vente et à la location.

Béryl Folliot est également trésorière de l'union des Commerçants et Artisans de Marigny

Béryl immobilier
4, place du Dr Guillard – MARIGNY
Téléphone : 02 33 56 06 60
www.beryl-immobilier.fr

LES SERVICES DANS LA COMMUNE

Permanence de Mme Adèle HOMMET-LELIEVRE

Conseillère Départementale : le mercredi de 9h15 à 10h15.
adele.hommet-lelievre@manche.fr **06.31.40.21.29**

GENDARMERIE St Jean De Daye **02.33.72.50.20**

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

TRESORERIE **02.33.55.15.10**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h.

LA POSTE **02.33.77.55.00**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
le samedi de 9h à 12h30.

BIBLIOTHEQUE **02.33.56.81.29**

Lundi 16h30 à 17h30, mercredi 10h30 à 12h et de 14h à 17h,
vendredi 16h30 à 17h30, samedi 10h30 à 12h.

MAISON DE RETRAITE **02.33.77.14.77**

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES **02.33.05.23.84**

Mardi et mercredi de 9h à 12h et le jeudi de 13h45 à 18h30

MAISON DES JEUNES **06.37.03.18.98**

Mercredi et samedi 14h à 18h et pendant les petites vacances scolaires.

C.L.I.C **02.33.06.04.71**

Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô

DECHETTERIE

Lundi 9h-12h 14h-18h, mercredi 14h-18h le jeudi 14h-18h
samedi 9h-12h 14h-18h.

ASSISTANTE SOCIALE **02.33.77.28.98**

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois 9h30-11h30 (sur rdv)
à l'ancienne Communauté de Communes.

A.D.M.R **06.65.11.04.10**

Mercredi 10h-12h à l'ancienne Communauté de Communes.

SAUR **02.50.72.40.00**

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
le jeudi de 14h à 18h
et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Tél : 02.33.55.15.26 Fax : 02.33.55.33.76

e-mail : mairie.marigny@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-marigny.com

Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 16h30 à 18h30
Tél : 02.33.56.23.34

e-mail : mairie.lozon@wanadoo.fr